

# Procès-Verbal du Conseil d'École n°1

## Mardi 17 octobre 2023 - 18h- 20h

EE Alain SAVARY

### Liste des participants

Enseignants : Marion LABEYRIE (CM2), Céline CYR (CM2), Hélène CORBI (CM1), Sophie MORADOU MEN (CM1), Colette BARRY (CE2-CM1), Darleni OLIVEIRA DESA (CP-CE1), Magali ORTUNO (CE1-CE2), Catherine DARRE (Ulis), Nadine ANQUINE-CEREZA (CE1), Nadège FAVIER (CE1), Samantha ESTEBAN (CP), Alexandra QUIGNON-BURY (CP), Aline CHANSIGAUD-CARRIE (directrice de l'école).

Représentants des parents :

API: Clarisse SONZONI, Sabrina SHASSEN, Marie GUILHAMOULAT-LENFANT, Caroline FRARESSO, Cyril ROUSSILLON, Clothilde PEREIRA, Vanessa FAURE, Céline DELFORTRIE, Olivier GUIBERT

Représentants de la Mairie de Colomiers : Mme STAMMBACH (élu(e) municipalité), Aurélie OBERT (directrice ALAE élémentaire)

Excusées : Mme BONNOUVRIE (Inspectrice de l'Éducation Nationale)

### Calendrier des prochaines manifestations de l'année : dates à retenir

- 2e conseil d'école : jeudi 29 février 2024
- 3e conseil d'école : lundi 3 juin 2024

## 1. Présentation des membres du conseil d'école, résultat des élections des représentants des parents

- Élection des représentants des parents : 60.17 % de participation cette année (53% en 2021 et en 2022, 58% en 2020, 43% en 2019, 50% en 2018, 52% en 2017).

- 12 représentants élus pour l'API + 9 suppléants

- Rappel des attributions et du rôle du conseil d'école. L'ordre du jour est fixé par le directeur sur propositions éventuelles des parents élus, des enseignants, des représentants de la mairie. Il est dirigé par le directeur d'école. Il traite de questions sur le **fonctionnement général** de l'école. Le compte-rendu est diffusé en format numérique par mail, par papier si des familles en font la demande et sur le panneau d'affichage de l'école.

## 2. Bilan rentrée 2023 (effectifs, organisation pédagogique ...)

292 élèves (contre 325 en 2022) inscrits à ce jour répartis sur 12 classes et 1 dispositif ulis école) : 2CP, 1 CP-CE1, 2CE1, 1 CE1-CE2, 1 CE2, 1 CE2- CM1, 2 CM1, 2 CM2.

Nous avons encore eu une fermeture de classe par rapport à l'an dernier.

Effectifs par niveau : **CYCLE II** 171 CP56 CE160 CE255    **CYCLE III** 122 CM164 CM258

**TOTAL 293**

Une première proposition d'organisation est proposée fin juin, avec adaptation ou modification possible à la rentrée selon les départs et les arrivées de l'été. Peu de modifications pour nous cette année, avec des arrivées et des départs qui se sont équilibrés. Les élèves d'Ulis sont pris en compte dans le total des élèves des classes depuis deux ans pour calculer la moyenne/classe.

La commune met en place divers dispositifs pour favoriser la mixité des populations dans les écoles. Il n'y a pas de seuil strict du nombre d'élèves moyen par classe déclenchant une fermeture de classe, il n'y a que des seuils indicatifs et la prise en compte du profil de chaque école. C'est l'inspecteur d'académie qui met en place la carte scolaire chaque année (ouverture, fermeture de classe).

### ✓ **Rappel et vote du règlement intérieur**

Le directeur rappelle l'existence du règlement type départemental (disponible sur internet et à l'école). Après présentation du règlement intérieur de l'école, ce dernier est validé et adopté à l'unanimité en Conseil d'École. Il inclut la charte de la laïcité.

Voté !

### ✓ **ULIS école (Mme Darré) :**

L'ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) accueille 12 élèves en situation de handicap avec PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation). Ils sont aussi inclus dans une classe de leur âge (pas forcément de leur niveau), sont comptabilisés dans les effectifs des classes et peuvent être scolarisés à temps partiel (défini en fonction de chaque élève). L'inclusion dans les classes se passe très bien. Les élèves sont orientés par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) et c'est ensuite le directeur académique qui décide du secteur d'affectation en accord avec les familles. L'enseignant est assisté d'un Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) collectif. Quelques élèves ont une AESH individualisée. Certains enfants sont à temps partiel dans le dispositif, car ils sont sur d'autres structures d'accueil. Le but est de proposer un travail individualisé adapté aux possibilités des élèves, en inclusion dans des classes traditionnelles et au sein de l'ULIS. Des soins sont compris sur le temps scolaire et/ou dans d'autres structures adaptées extérieures à l'école. Le coordonnateur du dispositif Ulis assure un lien étroit avec les professionnels de santé relatifs à chaque enfant (psychomotricien, ergothérapeute, éducateur spécialisé, orthophoniste). Ce dispositif est très évolutif dans la scolarité de l'enfant : les temps d'inclusion peuvent être adaptés selon les progrès des enfants, jusqu'à la sortie du dispositif.

Il n'y a pas de sectorisation concernant le dispositif. L'ULIS accueille des enfants de tous les secteurs selon les places disponibles.

À ce jour, nous avons 16 AESH sur l'école et 28 élèves avec un projet personnel de scolarité (PPS). Tous les élèves avec PPS ne sont pas dans l'ULIS, certains sont dans les classes ordinaires.

Sur la ville de Colomiers, il existe 4 dispositifs ULIS école (écoles élémentaires LAMARTINE, G.SAND, L. AUBRAC et Alain SAVARY), 3 ULIS collège (Jean JAURES, Léon BLUM et Victor HUGO) et 1 Ulis lycée (Lycée professionnel Eugène MONTEL).

### ✓ **L'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Les APC ont lieu le mardi et le jeudi (30 min de 11h30 à 12h). Cette activité n'étant pas obligatoire, les parents ont le choix de l'accepter sur proposition des enseignants. En APC, les élèves travaillent autour de la langue française écrite et orale sur des compétences du socle commun en mathématiques et français, sur de la méthodologie, ou sur un axe du projet d'école en groupes restreints.

### ✓ **ENT : mise en place et utilisation**

Nouveauté cette année, on nous a proposé la mise en place d'un Espace Numérique de Travail. Il permet notamment la mise en place d'un emploi du temps en ligne pour les devoirs. Les élèves peuvent y poster des photos, des textes, des messages oraux et vidéos. C'est un outil de communication, une messagerie en ligne pour les familles avec signature électronique et réponse si besoin.

L'ENT permet aussi de transmettre de documents numériques aux enfants pour des recherches, pour des projets par exemple. L'enseignant peut y partager des photos avec les parents.

C'est en cours d'acquisition, les enseignants découvrent tout juste cet outil et commencent à le mettre en place selon leur besoins.

### ✓ **Le programme pHARe**

Le programme « pHARe » est un plan de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement entre élèves décliné dans les écoles élémentaires et les collèges depuis la rentrée 2022, et dans les lycées à partir de la rentrée 2023.

Il s'agit de doter les écoles d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves. Ce programme combine plusieurs actions et dispositifs incluant un éventail d'outils (mallette donnée aux enseignants) pour prévenir le harcèlement et pour intervenir lorsqu'il se produit, à destination de l'ensemble des utilisateurs des écoles. Il se présente sous la forme d'un échéancier d'actions à mettre en place tout au long de l'année scolaire.

Au niveau de « l'exclusion d'un élève intimidateur », les écoles sont encore en attente d'un cadre départemental. Un décret est en effet paru pour la rentrée 2023 mais on attend encore pour savoir comment cela va et peut être mis en place. Dans tous les cas, cette mesure est vraiment un dernier recours, après que plusieurs protocoles ont été mis en place et que rien n'a fonctionné.

### **3. Activités périscolaires (Mme OBERT)**

#### **✓ ALAE : fonctionnement, projets et activités en cours, coordination et projets en lien avec l'école**

*L'ALAE est constituée d'une équipe de 13 animateurs et de 2 personnels de direction + 9 AESH qui interviennent sur le temps périscolaire afin d'optimiser l'accueil des enfants à besoin particuliers. Près de 70% des animateurs ont le diplôme d'animation BAFA ou BPJEPS, 15% sont en cours de formation BAFA, 15% ne sont pas diplômés.*

#### **• Fonctionnement :**

La structure ALAE fonctionne en semi-décloisonné le matin et le soir jusqu'à 17h30, c'est-à-dire par cycle afin de favoriser la relation entre pairs, car suite au fonctionnement mis en place pendant 'le covid', on avait constaté que les enfants aimaient à se retrouver avec d'autres d'un même niveau.

Le midi, tout est en décloisonné : les enfants peuvent circuler librement dans les espaces et manger quand ils veulent, avec qui ils veulent.

**Pour la cantine**, nous avons maintenu le système mis en place l'an dernier de « petite faim » ou « grande faim » pour sensibiliser les enfants au gaspillage et être au plus près de leurs besoins physiologiques.

**Le temps de goûter** se passe dans chaque classe et dure 20 min. Nous l'avons volontairement rallongé de 5 min cette année suite aux retours qui avaient été faits l'année dernière.

**L'espace devoirs** est toujours prévu dans les classes. L'inscription se fait à la demande de l'enfant. Le choix de la municipalité est de mettre à disposition un espace devoir/école encadré par un enseignant volontaire et le dispositif CLAS (accompagnement à la scolarité) dans chaque maison citoyenne.

#### **• Projets communs ALAE/ école :**

Comme à chaque prérentrée, un temps d'échange entre l'équipe d'animation et l'équipe enseignante a permis l'élaboration des règles de vie en partenariat avec les enseignants de chaque classe, la création d'outils communs pour que le transfert de responsabilité entre l'école et l'ALAE soit le plus cohérent possible.

*Cette année encore, L'ALAE reconduit, en collaboration avec la restauration scolaire, une table de tri des déchets dans le réfectoire, de l'entrée au dessert. Un compost va être mis en place et servira pour les carrés potager de l'école (avec les brigades du gaspillage). Idem pour les carafes d'eau qui seront récupérées pour arroser les plantes.*

Un trombinoscope commun de tous les adultes référents de l'école (enseignantes, animateurs, personnel restauration et AESH) sera affiché à la rentrée.

### **Projets ALAE :**

- *Le sport et la Santé, projet commun monté avec Pascale Prevôt, l'ETAPS. Une fois par période, un sport sera proposé aux enfants en corrélation avec les programmes scolaires.*
- *Gros projet cette année sur le cyberharcèlement.*
- *A l'année : ateliers dégustation pour les familles tous les vendredis soirs sur les produits servis à la cantine.*
- *Sur la première période, on a réalisé la coupe du monde de rugby de l'ALAE avec des équipes de chaque classe et une compétition de chaque cycle a été mise en place. Finale vendredi.*
- *Octobre Rose : plusieurs actions menées autour de la prévention du Cancer du Sein avec en finalité, la Pink Party, jeudi tous en rose !*
- *Le règlement intérieur des ALAE : le document est disponible et sera transmis aux familles : <https://api-colomiers.com/alainsavary/2021/10/reglement-interieur-alae/>*

## **4. Hygiène et sécurité**

- ✓ **Le service de ménage** a changé sur l'école puisque la mairie a fait appel à une société privée, la société ABER Propreté. Le ménage a lieu le soir entre 18h et 20h30. Le personnel municipal se consacre donc uniquement aux repas.
- ✓ **Le Plan Vigipirate Attentat à nouveau activé.** Pour nous, peu de changements, car les parents ne rentraient déjà plus dans les locaux. Mais vigilance accrue. Une minute de silence ou un moment de recueillement a été fait dans les classes le lundi 16 octobre 2023, conformément aux directives ministérielles.
- ✓ **Présentation des exercices sécurité de mise en sûreté (PPMS) et d'incendie**
- **Exercice incendie** : à minima deux fois par an. Le premier est réalisé en début d'année scolaire (effectué le 26 septembre 2023), le deuxième en 2024.
- **PPMS** : exercices de mise en sécurité réalisés à minima deux fois par an. Le premier aura lieu en novembre 2023 (intrusion et mise à l'abri dans l'école), le deuxième se déroulera courant mars avril 2024.

Il existe cinq types de risques potentiels sur le groupe scolaire : risques météorologiques, accidents chimiques, nucléaires, inondations, intrusion.

Rappel : le fait de venir à l'école en cas de confinement n'aide pas au bon déroulement des opérations. Le rapport de l'exercice est systématiquement transmis à la Mairie et à l'Inspection académique. Il existe également un registre de sécurité sur l'école où tout est consigné. La directrice précise qu'après chaque exercice un bilan est fait avec l'équipe pédagogique. En ce qui concerne l'évacuation incendie, l'exercice s'est déroulé de façon très satisfaisante. Globalement, les enfants sont à l'écoute et respectent les consignes.

Une commission de sécurité passe tous les 3 ans dans l'école (dernier passage en juin 2022).

## **5. Coopérative scolaire**

Bilan positif de l'exercice 2022-2023 : + 1249€

41 573€ de participation des familles dont 34 342€ pour les classes découverte. Une trentaine de familles a été aidée. Nous avons vendu pour près de 10000€ de produits (calendriers, chocolats, gâteaux, tombola, photos).

Nous avons obtenu des subventions de la PEP (855€) et du secours Populaire (400€).

Cette année les dons des parents représentent en moyenne 12 € par enfant. Merci à toutes les familles pour leur générosité.

## **6. Sorties – Spectacles – Activités : le projet d'école, les projets pédagogiques et actions en cours, prévision des différentes manifestations de l'année...**

### **✓ Le projet d'école**

Notre Projet d'École a été validé par l'inspection de l'Éducation Nationale en juin 2018. Il est prolongé par un avenant chaque année jusqu'à notre future inspection selon l'échéancier donné par l'Académie (entre 2024 et 2028). L'équipe pédagogique a ainsi déterminé trois axes principaux avec pour chacun deux ou trois objectifs prioritaires.

**Titre** : Coopérer pour mieux se connaître et travailler ensemble

→ **AXE 1** La continuité dans les enseignements.

**Ses objectifs prioritaires sont** : de l'école au collège, favoriser et renforcer les liaisons inter et intra cycles- Harmoniser les supports et les pratiques - Communiquer autour des enseignements.

→ **AXE 2** Se construire à travers le sport, la culture et la santé.

**Ses objectifs prioritaires sont** : construire une culture commune et acquérir des repères culturels nécessaires pour participer à la vie sociale - S'exprimer par des activités physiques, sportives ou artistiques impliquant le corps - Mettre en pratique des comportements simples, respectueux des autres, de l'environnement et de sa santé.

→ **AXE 3 élaborer** des outils pour apprendre à coopérer, vivre ensemble et être autonome

**Son objectif prioritaire est** : donner du sens à sa présence à l'école en tant qu'élève citoyen.

**Deux livrets semestriels de bilan de compétences scolaires** pour chaque élève sont communiqués aux familles (fin janvier et fin juin). Depuis la rentrée 2016, un livret scolaire unique (LSU) a été mis en place au niveau national. L'enseignement de l'anglais est dispensé dans toutes les classes du CP au CM2.

- **Les cours optionnels de EILE (Enseignements Internationaux des Langues Étrangères) :**

Les enseignements optionnels d'EILE sont assurés par des enseignants mis à disposition des pays partenaires dans le cadre d'accords bilatéraux. Un recensement est fait l'année précédente dans les écoles pour évaluer le nombre d'enfants du CE1 au CM2 qui seraient intéressés afin de déterminer les lieux et le nombre de groupes à prévoir pour l'année suivante.

Cette année, sur Colomiers des cours d'arabe littéraire sont proposés sur l'EE A.SAVARY. Ils ont lieu le jeudi soir de 16h30 à 18h30.

### **✓ Emploi civique**

Cinq emplois civique pourraient être pourvus sur l'école avec pour missions l'accompagnement de projets de classe et la réhabilitation de la BCD, et l'accompagnement au handicap mais pas de candidats.

### **✓ Les projets réalisés ou en cours pour ce 1<sup>er</sup> trimestre :**

- Le dispositif École et Cinéma est reconduit pour l'ensemble des classes de l'école qui assistera à 3 films
- Projet jardin avec différentes classes. Mise en place de carrés potagers en lien avec les serres municipales.
- Ecole du goût pour quasi toutes les classes : seuls les CM2 n'y participent pas mais c'est parce que la plupart l'avaient déjà fait en CM1.
- Toutes les classes participent au prix littéraire des Incorruptibles, y compris le Dispositif Ulis.
- Deux classes vont à se rendre à Balma pour assister à un tournoi de Tennis Fauteuil.
- 6 classes : Tournoi inter-écoles au stade Bendichou dans le cadre de projet autour de la Coupe du Monde de Rugby
- Intervention d'un joueur du stade auprès de deux classes.

- Plusieurs projets avec le Pavillon Blanc pour les deux cycles.
- Projet du calendrier ; 2024 : une Année Sava'lympique
- Réalisation de portraits de joueurs et joueuses de rugby.

#### Projets spécifiques Cycle 2 :

- CE1 et CE2 : Chorale
- Archives Municipales
- Rallye Piéton à Toulouse

#### Projets spécifiques Cycle 3 :

- Semaine des droits des enfants avec l'UNICEF: forum des Droits de l'enfant pour les CM1
- Salon de la BD : Spectacle Match d'impro pour 3 classes et visite du salon
- Visite de l'exposition Giacometti aux Abattoirs pour deux classes
- Participation à un projet danse Dans le Cadre du Parcours Laïque et Citoyen : deux classes autour de la danse, théâtre et du foot avec la compagnie RDFasso.
- Projet Danse à l'école pour deux classes.
- Projet film d'animation : visionnage d'un film et rencontre avec un réalisateur (avec deux classes de CP).

La fête de décembre : le format est encore à définir selon les différentes propositions qui pourront être faites.

## **7. Questions et propositions de différentes actions des représentants des parents**

- ✓ Question sur l'abri de vélos.  
Une demande doit être envoyée par les parents au service concerné.
- ✓ Demande d'autorisation d'utiliser la cour de récréation pour organiser une « Vide ta chambre » au printemps
- ✓ Les parents ont travaillé avec un chocolatier local mais ce ne sera pas reconduit.
- ✓ L'idée de vendre des tabliers dans le cadre de l'école du gout a été proposée.

#### **Demande à la mairie**

- Remerciement pour les brasseurs d'air installés pendant l'été
- Nécessité de ventilation à prévoir dans le bureau du directeur/trice
- A revoir le système d'ouverture de la porte car le téléphone/interphone ne capte pas dans l'école

La Directrice de l'école :

*Aline Chansigaud-Carrié*

La secrétaire de séance :

*Céline Cyr*